

Personnes de contact :

Cathy Van Poucke et Nikola Mirkovic

Cellule des publications fédérales

T +32 2 551 85 28 et +32 2 551 88 80

www.courdescomptes.be

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 décembre 2019

La Cour des comptes publie son 176^e Cahier

La Cour des comptes a transmis son 176^e Cahier à la Chambre des représentants. Elle y présente ses observations relatives à la politique budgétaire de l'État fédéral et aux comptes annuels 2018 de l'administration générale.

Son Cahier synthétise également des audits financiers et thématiques réalisés durant l'année.

Le 176^e Cahier de la Cour des comptes est disponible sur www.courdescomptes.be.

Informations pour la presse

La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. Organe collatéral du Parlement, la Cour travaille de façon indépendante des pouvoirs qu'elle contrôle.